

SEMAINE DE JEÛNE PAROISSIAL

Dimanche 30 mars – samedi 5 avril 2025

« L'homme ne vivra pas de pain seulement,
mais de toute parole qui sort de la bouche de Dieu. » Matthieu 4,4

Le JEÛNE : du dimanche 30 mars 19h45 au samedi 5 avril 2025 9h00,
jeûne au pain et à l'eau (boire suffisamment).

La PRIÈRE

- dimanche 30 mars 2025
 - 19h45 : à l'issue de la messe dominicale, présentation du jeûne – distribution du pain.
- du lundi 31 mars au vendredi 4 avril 2025
 - 18h30 : messe puis réception du pain
 - 19h00 - 19h30 : prière (chapelet ou Adoration)
- mercredi 2 avril 2025
 - 18h30 : messe puis réception du pain
 - 19h00 – 19h45 : échange sur ce que nous vivons dans ce jeûne
- samedi 5 avril 2025
 - 09h00 : messe d'action de Grâce pour les dons reçus.

RUPTURE DU JEÛNE et PARTAGE

- samedi 5 avril 2025 à 09h00 : messe puis petit-déjeuner dans une salle de la paroisse
rupture du jeûne lors d'un petit-déjeuner partagé avec ce que chacun aura préparé et apporté.

INSCRIPTION

- Coupon réponse à déposer au secrétariat – 11, Villa saint Jacques
- Ou par mail : st.dominique.paroisse@orange.fr jusqu' au vendredi 28 mars 2025

✂-----

Inscription pour le jeûne paroissial du 30 mars au 5 avril 2025

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Mail :

Participation de **25** euros pour le pain (en espèces ou en chèque à l'ordre de « paroisse saint Dominique »)